

agronomiques sont là pour dire ce que nous en pensons; mais personne ne niera non plus que trop souvent cet agriculteur ne trouve dans ses voisins que des contradicteurs obstinés, trop orgueilleux pour convenir de la supériorité de sa méthode et prétextant mille raisons pour se justifier de leur mauvaise culture. La ferme expérimentale obviendra à cela, parce que les résultats obtenus seront les résultats de la société, par conséquent de tous les membres dont elle se compose.

De plus une association dispose de moyens plus considérables que les individus. Les fonds, avant d'être employés, soulevaient des discussions qui seront autant d'enseignements. Puis viendront les résultats qui sont autant de faits acquis et irrécusables des avantages de l'agriculture améliorée, dans la localité. Il n'est pas douteux que la création de fermes expérimentales, sous le contrôle immédiat des sociétés d'agriculture de comté, ne soit le moyen le plus puissant de répandre les progrès agricoles dans nos campagnes et nous ne doutons pas non plus que l'exemple si bien donné par la société d'agriculture de Montmagny ne soit suivi bientôt par les autres comtés, également favorisés comme centres judiciaires. Nous nous réjouissons bien sincèrement du mouvement général qui se fait vers l'enseignement agricole, pour lequel nous avons incessamment travaillé. Ces succès partiels nous font espérer, pour un avenir prochain, le couronnement de l'œuvre à laquelle nous nous sommes voués.

Ce que doit être la ferme expérimentale.

La société d'agriculture de Montmagny a parfaitement compris qu'une ferme expérimentale devait réaliser le meilleur système de culture pour la localité, non seulement en produits végétaux, par des façons variées données au sol, mais encore en produits animaux, par l'amélioration des races locales de toutes les espèces, à l'aide de croisements judicieux. Le but à atteindre est donc parfaitement compris: offrir aux cultivateurs l'exemple de toutes les cultures profitables et suppléer aux besoins du comté, en reproducteurs de choix de toutes les espèces.

La difficulté, comme le dit très bien M. Nadeau, se trouve toute entière dans l'administration de la ferme expérimentale, car de son organisation dépend les sommes nécessaires et les résultats qu'elle peut donner.

Le domaine.

La plus grande faute que pourrait faire la société serait, à notre avis, d'acheter ou

de louer un domaine trop grand. L'application d'un bon système de culture se fait tout aussi bien sur une ferme de 60 arpents que sur une ferme de 600 arpents; et la rotation adoptée peut exiger un capital roulant tout aussi considérable sur 60 arpents que sur 600, selon les plantes cultivées. Nous croyons que le problème à résoudre par la société de Montmagny est de faire produire le plus possible à une terre de grandeur moyenne, disons soixante arpents, avec le capital ordinaire, soit une seule charrue ou deux chevaux de travail. Dans ces conditions l'administration devient très peu de chose, vu que le personnel se résume dans un seul homme de choix, aidé d'un ou de deux jeunes gens, pendant les travaux les plus pressants. Et pour peu que le choix des plantes soit bien fait et qu'elles soient convenablement placées dans la rotation, les travaux se succèdent les uns aux autres de manière à donner continuellement de l'ouvrage, sans que jamais le cultivateur soit surchargé.

La Rotation.

Nous avons eu le plaisir de visiter quelques exploitations à Montmagny et d'après la nature du sol et les débouchés de la localité nous croyons devoir recommander la rotation suivante de dix ans, sur un domaine de 60 arpents; chaque sole ayant six arpents en superficie.

1ère Année.—Plantes Sarcées.

Navets,.....	2 arpents.
Patates,.....	1 "
Betteraves,.....	1 "
Fèves à Cheval, 0 $\frac{1}{2}$	"
Carottes,.....	0 $\frac{1}{2}$ "
Blé-d'Inde,....	0 $\frac{1}{4}$ "
Petites Fèves, ..	0 $\frac{1}{4}$ "
Choux,.....	0 $\frac{1}{4}$ "
Oignons,.....	0 $\frac{1}{4}$ "

6 arpents fumés

à 50 voyages à l'arpent.

2e Année.—Orge ou Blé de Printemps avec trèfle et mil.

3e Année.—Fourrage de Trèfle et Graine de Trèfle à la seconde coupe, aidée d'un plâtrage.

4e Année.—Foin de Mil.

5e Année.—Foin de Mil.

6e Année.—Graine de Mil.

7e Année.—Paturages jusqu'après les foins.

8e Année.—Blé d'Automne semé au mois d'août.

9e Année.—Vestrons pour fourrage et graine.

10e Année.—Avoine.